

"LE STATUT DES INTERMITTENTS: UN PROBLÈME OU UNE SOLUTION ?"

VENDREDI 16 DÉCEMBRE 20H
LE GALOPIN, SAINT-GIRONS

INTERMITTENT DU THÉÂTRE



Un intermittent du spectacle est un artiste ou technicien du spectacle qui alterne des périodes d'emploi et de chômage. L'intermittent travaille pour un spectacle ou une production audiovisuelle sous contrat de travail à durée déterminée, dit d'usage.

L'intermittent du spectacle possède un statut très particulier, du fait de la précarité inhérente à sa profession. Afin de pallier à cette précarité, il relève d'une assurance-chômage spécifique gérée par une branche de Pôle

Emploi (ex-Assedic), appelée Pôle Emploi Spectacle. Ce régime diffère du régime général d'assurance-chômage sur plusieurs points. Il a prouvé historiquement son à-propos et sa viabilité, reconnaissant qu'une pratique professionnelle peut s'exercer hors emploi salarié sans pour autant être déconnectée de la vie économique et sociale, et même y être nécessaire. Pour un artiste ou technicien du spectacle cette part paraît évidente, mais si on y regarde bien, cette réalité s'étend à tout le corps social si on pense l'emploi comme un territoire, où la liberté, le choix et l'initiative sont des enjeux fondamentaux pour l'émancipation.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS:

WWW.THEATRALES-COUSERANS.FR

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-GIRONS



05 61 96 26 60

LE LIVRE DE LA SAISON 2015 EST EN VENTE À 10€ DANS TOUTES LES BONNES
LIBRAIRIES ET AU GUICHET DE CHAQUE SPECTACLE !



POLITIQUE
De La VILLE



LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées-Méditerranée

